

**Rapport du maire sur la situation financière de la
Ville d'Acton Vale**

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En conformité avec l'article 474.1 de la loi qui régit les cités et villes, je vous présente mon rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009 ainsi qu'un aperçu des principales réalisations de l'année en cours. À cela, s'ajoute un survol très sommaire des activités prévues pour la prochaine année 2011. Le budget 2011 n'est pas encore adopté par les membres du conseil car l'analyse des demandes des différents départements municipaux n'est pas complétée au moment de la rédaction de ce rapport.

États financiers 2009

Les états financiers ont été vérifiés et présentés aux membres du conseil par la firme Forcier, Beaudry, Landry, comptables agréés, qui a eu accès à tous les documents et n'a émis aucune restriction dans son rapport.

Revenus

2009

Taxes	6 765 928 \$
Paiements tenant lieu de taxes	291 953 \$
Transferts	366 739 \$
Services rendus	515 990 \$
Imposition de droits	187 579 \$
Amendes et pénalités	231 462 \$
Intérêts	34 832 \$
Autres revenus	<u>242 653 \$</u>
	8 637 136 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	1 581 305 \$
Sécurité publique	1 145 141 \$
Transport	1 077 547 \$
Hygiène du milieu	2 140 003 \$
Santé et bien-être	19 538 \$
Aménagement, urbanisme et développement	317 213 \$
Loisirs et culture	1 248 032 \$
Frais de financement	<u>206 558 \$</u>
	7 735 337 \$

Surplus de l'exercice : **901 799 \$**

Conciliation à des fins budgétaires

Placements à long terme à titre d'investissement

Produit de cession 9 263 \$

Financement

Financement à long terme des activités de
fonctionnement 176 \$
Remboursement de la dette à long terme (453 960 \$)
(453 784 \$)

Affectations

Activités d'investissement (388 541 \$)
Surplus accumulé non affecté 225 284 \$
Réserves financières et fonds réservés (98 970 \$)
Montant à pourvoir dans le futur (1 066 \$)
(263 293 \$)

Surplus de l'exercice à des fins budgétaires : **193 985 \$**

L'endettement total net à long terme : 7 336 517 \$

Traitement des élus(es)

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les membres du conseil sont rémunérés sur la base mensuelle suivante :

Maire :	Rémunération :	1 736 \$
	Allocation pour dépense :	868 \$
	Délégué à la MRC d'Acton (par séance):	155 \$
Conseillers (ère) :	Rémunération :	579 \$
	Allocation pour dépense :	289 \$
	Maire suppléant :	680 \$

Liste des contrats

Est annexée au présent rapport la liste des contrats de 25 000 \$ et plus accordés depuis la dernière réunion du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la ville, y incluant la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est disponible au bureau du maire pour consultation.

Aperçu des réalisations pour l'année 2010

Le budget adopté pour l'année 2010 est de 9 016 506 \$ incluant des immobilisations de 363 454 \$ et un remboursement effectué par les contribuables de la Ville d'Acton Vale de 479 820 \$ sur la dette à long terme de la Ville d'Acton Vale.

En date du 27 octobre, les immobilisations majeures listées ci-après, planifiées lors de l'adoption du budget ou décidées en cours d'année ont été réalisées en entier ou partiellement.

- Fin des rénovations de l'aréna;
- Reconstruction des services municipaux de la rue Saint-Michel;
- Réfection des services d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial sur la rue Leclerc;
- Ajout de services sur la rue Noël-Lecomte;
- Travaux de réhabilitation de la gare du Grand-Tronc;
- Réfection de la fondation du rang 2;
- Jeux d'eau au parc Donald-Martin;
- Camion F-150 pour les Services culturels et sportifs;
- Pompe portative pour le réseau d'égout;
- 5 pompes électriques submersibles pour les postes Martin et Paré;
- Développement résidentiel de la rue Jean-Pierre Beaudry en cours;
- Aménagement d'un stationnement au coin des rues d'Acton et Labrègue;

Perspectives 2011

Les membres du conseil débiteront prochainement l'étude du budget 2011 en collaboration avec la directrice générale, la trésorière et les directeurs des différents services municipaux. Cet exercice tiendra compte des orientations à court, moyen et long terme que le conseil municipal veut mettre de l'avant, afin de maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents de la ville.

L'étude du budget 2011 ne se fera pas sans heurt avec le nouveau rôle d'évaluation et la mise en place du programme régional de vidange des installations septiques.

L'état de nos routes, nos infrastructures ainsi que le développement économique seront parmi nos priorités.

Les modalités de paiement du compte de taxes pour l'année 2011 demeureront les mêmes que 2009 et 2010, soit 4 versements et un escompte de 2 % sera accordé, si la totalité du compte est acquittée avant ou au plus tard à la date du premier versement.

Nous avons réglé cette année les ententes de travail, le renouvellement de la convention collective des pompiers et la politique de travail régissant les cadres. Les négociations sont en cours afin d'obtenir une entente entre les cols blancs et cols bleus. Ces ententes de travail étaient échues depuis le 31 décembre 2008.

Je tiens également à souligner, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, l'immense travail accompli et l'implication de tous les bénévoles de la Ville qui œuvrent à l'intérieur des différentes associations, mouvements et clubs sociaux. Vous contribuez à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la Ville d'Acton Vale. Veuillez accepter nos plus sincères remerciements.

Acton Vale, le 01 novembre 2010

Éric Charbonneau
Maire